

ORDRE DU JOUR

Réunion extraordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 25 août 2026, à 19 h
à l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Résolution suite au sujet discuté à huis clos tel que selon l'article 68(1)f) et 68(1)j) de la *Loi sur la gouvernance locale*;
6. Ajournement.